Définitions des demandes des subventions

Définitions des champs d'action dans le cadre des domaines de prestation de la SCNAT

(Document Liste-des-projets2021: colonne «Domaine de prestations» champs d'action)

Tâches fondamentales

A) Echanges scientifiques, diffusion et mise en réseau du savoir
Echange de savoir et sauvegarde, transmission et diffusion de connaissances et données scientifiques à l'intérieur et à l'extérieur des communautés de spécialistes. Les prestations des scientifiques suisses doivent rester visibles et le savoir produit être conservé et accessible dans sa diversité. Mise à disposition de biens collectifs utiles à la recherche, qui ne peuvent pas être produits individuellement mais constituent une condition importante pour les travaux scientifiques dans les instituts (p.ex. directives et standards pour les méthodes, études préliminaires, prestations préalables pour un réseau scientifique, travaux de coordination). Elle implique l'intégration, indépendante des institutions, de toutes les compétences disponibles en Suisse.

B) Coopération et mise en réseau international
Promotion de la présence de scientifiques suisses dans des unions internationales et maintien du flux d'information de ces unions vers la communauté scientifique suisse. Participation à des programmes et projets internationaux qui sortent du cadre de la coopération scientifique directe/bilatérale et pour lesquels une participation institutionnalisée est dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté scientifique suisse. Valorisation (ou mise à disposition) de prestations scientifiques suisses dans des domaines où la Suisse fait preuve de compétences particulières.

C) Encouragement de la relève
L'encouragement de la relève se situe à deux niveaux :

1) Les scientifiques de la relève travaillant en sciences naturelles doivent pouvoir s'intégrer aussi tôt que possible dans les activités scientifiques internationales. En outre, des offres complémentaires de formation, profitables à une carrière de chercheur, peuvent être soutenues pour autant que cela ne soit pas du ressort des hautes écoles. Sont également souhaitées les activités pour jeunes scientifiques mises en place par des sociétés membres pour renforcer l'identité de communautés spécialisées ouvertes. A ce niveau, l'encouragement de la relève soutient la création de conditions cadres appropriées pour de jeunes scientifiques particulièrement doués.
2) La sensibilisation d'étudiantes et étudiants potentiels : actions différenciées, au niveau secondaire (ou primaire), destinées à éveiller l'enthousiasme pour les sciences naturelles et à générer dans ce domaine un flux d'étudiantes et étudiants adapté aux besoins.

Détection avancée

D) Détection de thèmes ; prospective sociale
La détection avancée thématique procure des aides à la décision en matière de développement et alimentation de domaines de recherche et pour l'évaluation de la portée scientifique et sociale de résultats et tendances de la recherche.

Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)
Maison des Académies • Laupenstrasse 7 • Case postale • 3001 Berne • Suisse
+41 31 306 93 00 • info@scnat.ch • scnat.ch @scnatCH

La prospective sociale comprend le développement du savoir-faire méthodologique nécessaire à la réalisation de vastes études de prospective sociale, également en collaboration avec d'autres partenaires de politique scientifique. La production de scénarios prospectifs scientifiquement fondés et touchant de près la société en fait également partie comme aide à des décisions politiques et économiques de portée stratégique.

F) Systèmes d'observation
Sauvegarde et exécution de programmes d'observation et séries de mesures à long terme comme base pour déceler des tendances et de nouveaux développements, en se limitant à des questions pour lesquelles une étroite interaction avec la recherche est indispensable. Conception de tels systèmes d'observation et méthodes, qui doivent faire l'objet aussi d'une réflexion et adaptation permanentes. Intégration dans et collaboration avec des programmes et concepts internationaux. Ce champ d'activité implique aussi que les données soient évaluées et diffusées au bon moment et en fonction des destinataires.

Ethique

G) Ethique
Sensibilisation des scientifiques à leur responsabilité en matière de savoir et de recherche et incitation à faire un usage équilibré et éthiquement responsable des connaissances spécialisées. Offre d'aides à la décision et de règles de conduite pour les activités quotidiennes de la communauté scientifique. Dialogue public et réflexion sur l'éthique en science, notamment en ce qui concerne le développement de nouvelles branches de la recherche et technologies.

Dialogue

H) Dialogue avec le public, milieux politiques inclus
- Instruments de transfert du savoir (p.ex. publications, sites Internet, symposiums régionaux et cycles de conférences, sentiers didactiques, excursions)
- Développement, essai et mise en œuvre de formes interactives de dialogue, telles que cafés scientifiques, journées pour enfants, séminaires de presse, actions dans les écoles, journées portes ouvertes, etc.
- Regroupement et élaboration, par la communauté scientifique compétente, de savoirs sur un thème donné (scientific based evidence). Préparation de bases de décision à l'attention des décideurs et des formateurs d'opinion, sur des questions dans lesquelles les sciences naturelles sont impliquées.
- Conseils aux responsables politiques, entretien de contacts avec des groupes parlementaires et des réseaux politiques.
- Dialogue sur les attentes du public non-scientifique à l'égard de la science.
- Dialogue avec des institutions de politique scientifique en vue d'un développement durable des compétences en matière de sciences naturelles dans les universités suisses.
- Activités, harmonisées à l'échelon national, visant à maintenir le haut niveau des sciences naturelles en Suisse et des domaines de savoir nécessaires à cet effet, en coopération avec d'autres institutions.
- Prises de position sur des décisions importantes en politique universitaire et scientifique.

Administration / infrastructures

K) Dépenses organisationnelles non transférées, pour le fonctionnement d'organes spécialisés/ infrastructures
Aucune entrée possible pour les sociétés spécialisées et les SCR.
Pour les plates-formes et leurs groupes de travail : frais de secrétariat et d'administration, soutien d'organes de direction et entretien de contacts avec les organisations membres, location de bureaux.

L) Prestations du SG/Services : Informatique / communication / administration / finances / personnel
Entrée possible seulement pour les secrétariats scientifiques des plates-formes et les groupes de travail de la Maison des Académies. Prestations pour des plates-formes et organisations membres, fournies et facturées par le secrétariat général / services (informatique, communications, administration, finances, conduite du personnel). Transfert de la participation aux coûts d'infrastructures et d'entretien de la Maison des Académies.

Définitions des objets et des activités de la SCNAT ayant droit à un soutien

(Document Liste-des-projets2021: ligne «Objets pouvant bénéficier de soutien» champs d'action)

1) Travaux de synthèse et de base et activité de conseil
Etudes pilotes, enquêtes, synthèses, prises de position scientifique et en matière de politique scientifique, évaluations, directives, rencontres de parlementaires, édification de réseaux d'experts.

2) Organisation de manifestations
Réunions scientifiques, congrès, ateliers et réunions de doctorants en Suisse ;
cours destinés à transmettre des connaissances méthodologiques et spécialisées qui ne sont pas organisés par les universités suisses ;
symposiums, séries de conférences, expositions, journées des portes ouvertes et autres événements ouverts à un large public ;
conférences de presses lors de manifestations scientifiques.

3) Instruments électroniques de diffusion du savoir
Elaboration, renouvellement et entretien de sites Internet, banques de données, bulletins d'information, e-bulletins, digitalisation de publications scientifiques en vue de leur utilisation publique, mise en place et exploitation de publications et banques **servant** de données en open access.

4) Imprimés à la diffusion des connaissances
Production de périodiques et séries scientifiques, publications isolées, monographies, actes de congrès, bulletins, brochures, publications isolées à orientation nationale destinées à un large public. *Est également comprise la possibilité de faciliter la présence d'auteurs suisses dans de bonnes revues spécialisées.*

5) Infrastructure de soutien à la recherche et biens collectifs
Edification et exploitation de réseaux d'observation proches de la recherche, inventaires, coordination et harmonisation et standardisation, banques de données, instruments.

6) Frais de déplacement
Frais de voyage (dans des cas particuliers frais de séjour et taxe de participation à des congrès) pour :
- des scientifiques de la relève souhaitant participer activement à des congrès (et cours) internationaux importants ;
  plus de requête possible pour les groupes de travail (commissions et comités nationaux) ;
- des délégations suisses (avec droit de vote) tenues de participer aux assemblées d'unions et programmes internationaux ;
- les membres suisses d'organes directeurs d'unions et programmes internationaux ;
- des activités d'organisation et de coordination d'importants programmes et projets internationaux.

7) Affiliation à des unions internationales
Cotisations de la Suisse comme membre d'unions, associations et programmes scientifiques de l'ICSU ou d'autres programmes scientifiques d'intérêt national.

8) Projets en stade d'initiation
Seulement pour les plates-formes et leurs groupes de travail.
- Projets dont l'exécution est approuvée. L'état des travaux ne permet pas de les attribuer à un objet pouvant bénéficier d'un soutien ou à un champ d'action spécifique
- Réserve pour projets des présidences des plates-formes.

9) Networking
(Aucune entrée possible pour les sociétés spécialisées et les SCR.)
Mise en place et entretien d'un réseau national/international d'experts dans les domaines de compétence, contacts avec public cible et partenaires, présence aux évènements importants.

10) Divers
Objets et activités qui n'entrent dans aucune autre catégorie d'objets.

11) Administration / Infrastructures
(Aucune entrée possible pour les sociétés spécialisées et les SCR.)
Pour les plates-formes et leurs groupes de travail : Coûts du secrétariat et de l'administration, soutien des organes directeurs et contacts avec les organisations membres, location des bureaux.